

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

**Année 2026
Séance du 04 Mars**

N° 34

**Objet : Demande de subvention
en faveur de projets
d'aménagements
complémentaires autour de la
Retenue de l'Escale**

L'an deux mille vingt-six et le quatre du mois de Mars à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-cinq du mois de février, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie (excepté rapport n° 27), BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoît, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoît, DECROIX Hugo (excepté rapport n°11 et rapports n° 15 à 18), DEORSOLA Jean Paul, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie (excepté rapport n° 33), ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude (excepté rapport n° 30), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n°29), REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VANNI Nathalie, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU-HAYER Italo
BOGHOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
SANCHEZ Pierre Bernard, a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia

Etaient excusés :

AILLAUD Jean-Pierre, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BONZI Maryse, CHALVET Gilles, COMTE Jean-Paul, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, LAQUET Laura, MOULARD Damien, PARIS Mireille, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-34_04032026

Madame COSSERAT Sandrine, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 5 avril 2018 approuvant le projet d'aménagement écotouristique de la retenue de l'Escale ;

Vu la convention liant Provence Alpes Agglomération et EDF relative à la gestion des abords de la retenue de l'Escale, confiant à Provence Alpes Agglomération la gestion du site ;

Provence Alpes Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage du projet global d'aménagement écotouristique de la retenue de l'Escale, reconnu d'intérêt communautaire et structurant pour le territoire.

L'ambitieux projet initial d'aménagement écotouristique autour de la retenue de l'Escale a été soutenu par de nombreux partenaires institutionnels, notamment dans le cadre du dispositif Espace Valléen. Il a permis la réalisation d'aménagements majeurs tels que des sentiers, des zones d'observation, une passerelle himalayenne, des équipements naturalistes et une signalétique dédiée, contribuant à la dynamisation et à l'attractivité de ce secteur de la Moyenne Durance.

Dans le cadre du Marathon de la Biodiversité, plusieurs actions complémentaires ont été engagées autour de la retenue de l'Escale, notamment la création d'une mare pédagogique à Volonne et la plantation de haies sur le pourtour du lac à Volonne et l'Escale.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de compléter les aménagements existants afin d'assurer leur valorisation, leur sécurisation et leur pleine intégration dans le projet global, dans un souci de cohérence, de continuité et de qualité d'accueil du public.

Le projet d'aménagements complémentaires de la retenue de l'Escale vise ainsi à renforcer les usages pédagogiques, environnementaux et de mobilité douce du site, en continuité avec les aménagements réalisés précédemment.

Il comprend les actions suivantes :

- **Valorisation de la mare pédagogique de Volonne.** Une mare a été créée dans le cadre du Marathon de la Biodiversité. Afin de permettre son appropriation par le public et de favoriser l'observation de la biodiversité (amphibiens, insectes, flore), il est prévu :
 - o La réalisation d'une plateforme en bois de type platelage permettant de s'approcher de la mare pour observer la faune et la flore associées,
 - o L'installation de panneaux pédagogiques,
 - o La mise en place d'un garde-corps assurant la sécurité du public.
- **Protection d'une haie nouvellement plantée.** Afin de protéger la haie plantée à Volonne en décembre dernier dans le cadre du Marathon de la Biodiversité des dégâts causés par les sangliers, une clôture électrique de protection sera installée.
- **Installation d'arceaux vélos.** Dans une logique de continuité des cheminements et de promotion des mobilités actives, il est prévu l'installation d'arceaux vélos répartis sur le pourtour du lac. Ces équipements répondront à

l'absence actuelle de stationnement vélo et permettront aux usagers de s'arrêter pour consulter les panneaux de valorisation et profiter du site.

Le coût total de l'opération est estimé à 21 000 € H.T.

Plan de financement prévisionnel :

Conseil Départemental (CDST) – 28,5 %	5 985 €
Région (Espace Valléen) – 40 %	8 400 €
Autofinancement Provence Alpes Agglomération – 31,5 %	6 615 €

Ces aménagements complémentaires s'inscrivent pleinement dans la continuité du projet global d'aménagement écotouristique de la retenue de l'Escale. Ils viennent renforcer la cohérence d'ensemble du site, améliorer la qualité de l'accueil du public, développer les usages pédagogiques et conforter l'attractivité touristique et environnementale de ce secteur stratégique, porte d'entrée du territoire de Provence Alpes Agglomération depuis l'axe de la Durance.

Il est proposé :

- D'approuver le projet d'aménagements complémentaires de la retenue de l'Escale pour un montant total de 21 000 € H.T. ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Michel BLANC

PUBLIE LE :

11 MARS 2026

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-34_04032026

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-34_04032026